

**AVIS PUBLIC  
(Entrée en vigueur)**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 615**

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue le **21 décembre 2020**, le Conseil municipal a adopté le **RÈGLEMENT NUMÉRO 615** modifiant le règlement numéro 13 relatif à l'entretien des voies publiques et des trottoirs durant la saison hivernale en ce qui a trait à la liste des rues dont les trottoirs sont entretenus.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication, et toute personne intéressée peut le consulter au bureau de la Greffière situé à l'hôtel de ville de Saint-Hyacinthe.

Saint-Hyacinthe, le 23 décembre 2020



Me Hélène Beauchesne, notaire, OMA  
Greffière